



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le 20 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le vendredi 20 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Secrétaire de séance : LE MOIGNE Nolwenn

2026-033 - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS AU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) DE PLOËRMEL

Rapporteur : RENAUDIE Hania

Madame Le Maire fait part à l'assemblée que suite à l'installation du Conseil municipal, il y a lieu de désigner deux représentants (hormis Madame Le maire qui est membre de droit) au SSIAD de Ploërmel. Il s'agit d'une association qui intervient auprès des personnes âgées des Communes de Ploërmel, Campénéac, Loyat, Taupont, Gourhel et Montertelot. 11 aides soignantes assurent le service 7 jours sur 7.

La Présidence du SSIAD préconise que les représentants désignés gèrent les affaires sociales de la Commune.

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, trois représentants :

- Mme Hania RENAUDIE,
- M. Quentin GUERIN,
- M. Bernard PAISLEY.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 20 mars 2026

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

ID : 056-215600321-20260320-2026_033-DE



Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire



Le secrétaire de séance,
Nolwenn LE MOIGNE, 2ème adjointe au Maire